



OFFRE DE COLLABORATION

EXPERT EN PROTECTION SOCIALE TNS

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant

STATUT	SECTEUR	DÉMARRAGE
Indépendant - sous mandat	A définir avec le consultant	Dès que possible

Développez votre activité avec l'appui d'un cabinet structuré, tout en conservant votre autonomie entrepreneuriale.

Une opportunité entrepreneuriale au service des TNS

S.T CONSEIL, courtier en assurance, développe son réseau d'experts spécialisés en protection sociale des travailleurs non salariés. Vous accompagnez artisans, commerçants, professions libérales, indépendants et dirigeants TNS dans l'analyse de leur protection sociale, la couverture de leurs revenus, leur santé, leur prévoyance et la préparation de leur retraite, tout en bénéficiant des outils, solutions, formations et du cadre de conformité du cabinet.

VOTRE MISSION

Diagnostiquer, protéger et accompagner les travailleurs non salariés

En qualité d'Expert en Protection Sociale TNS MIA indépendant, vous développez votre portefeuille et accompagnez les travailleurs non salariés dans l'analyse de leur protection sociale. Vous identifiez les écarts entre leur régime obligatoire, leurs garanties existantes et leurs besoins afin de présenter, dans le périmètre du mandat S.T CONSEIL, des solutions de santé, prévoyance, maintien de revenus et retraite adaptées.

1. DÉVELOPPER Prospection, recommandation, réseau professionnel, prescripteurs autorisés et actions commerciales auprès des TNS et dirigeants.	2. DIAGNOSTIQUER Analyse de la situation professionnelle et sociale : statut, revenus, régime obligatoire, couverture santé, prévoyance existante, charges, retraite et besoins de protection.
3. CONSEILLER Présentation des solutions accessibles dans le cadre du mandat : prévoyance TNS, complémentaire santé, indemnités journalières,	4. ACCOMPAGNER Constitution des dossiers, souscription, suivi administratif, revues régulières de protection

invalidité, décès, frais professionnels, retraite et PER assurantiel.

sociale et fidélisation dans la durée.

Périmètre de l'expertise TNS

L'Expert en Protection Sociale TNS intervient dans le cadre de la distribution d'assurance et du mandat confié par S.T CONSEIL. Son analyse porte notamment sur les besoins de santé, prévoyance, maintien de revenus et retraite. Elle ne vaut pas conseil juridique, expertise comptable, conseil fiscal ou conseil en investissements financiers lorsque ces prestations nécessitent une habilitation distincte.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- Vous avez le goût du développement commercial et de la relation client.
- Vous êtes autonome, organisé(e), rigoureux(se) et animé(e) par un esprit entrepreneurial.
- Vous savez écouter, expliquer et créer une relation de confiance durable.
- Une expérience en assurance, prévoyance, santé, retraite, protection sociale ou accompagnement des professionnels est appréciée.
- Une expérience commerciale B2B auprès des artisans, commerçants, professions libérales, indépendants ou dirigeants constitue un atout important.

Le bon état d'esprit

Nous recherchons des professionnels capables de développer une clientèle TNS avec une forte culture du conseil. Vous savez expliquer des mécanismes parfois techniques de protection sociale de façon simple, concrète et utile au chef d'entreprise.

CE QUE S.T CONSEIL MET À VOTRE DISPOSITION

- Un cadre de distribution structuré sous mandat de S.T CONSEIL, courtier en assurance.
- L'accès aux produits et partenaires référencés dans le périmètre de votre mandat.
- Des outils de tarification, souscription, CRM et signature électronique selon les dispositifs disponibles.
- Des supports commerciaux et une documentation professionnelle.
- Un accompagnement sur les premiers dossiers et un support conformité.
- Des formations réglementaires, produits et métier selon votre profil et vos habilitations.

VOTRE CADRE D'EXERCICE

STATUT

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant, sous mandat de S.T CONSEIL.

RÉMUNÉRATION

Commissions selon les affaires réalisées, validées et les modalités prévues au contrat de mandat. Rémunération non plafonnée.

ORGANISATION

CONDITIONS PRÉALABLES

Vous organisez votre activité de manière autonome, dans le respect du mandat, de la réglementation et des procédures applicables.

Capacité professionnelle, honorabilité, structure adaptée, immatriculation ORIAS MIA et signature du mandat avant démarrage.

NOS ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

- Comprendre avant de conseiller.
- Expliquer avant de faire signer.
- Documenter chaque recommandation.
- Protéger les données et respecter les obligations LCB-FT / RGPD.
- Accompagner le client dans la durée.

Important

Cette offre concerne une activité indépendante sous mandat. Elle ne constitue pas une offre de contrat de travail salarié. La personne retenue exercera en qualité de MIA indépendant, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires et contractuelles nécessaires.

VOTRE CANDIDATURE

Rejoignez un cabinet qui veut conjuguer autonomie, expertise et qualité de conseil

Vous souhaitez développer une activité indépendante auprès des travailleurs non salariés, avec l'appui d'un cabinet structuré ? Présentez-nous votre parcours, votre secteur géographique et votre projet professionnel.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET INCLUSION

Cette offre de collaboration est ouverte aux femmes, aux hommes et aux personnes en situation de handicap. S.T CONSEIL s'engage en faveur de l'égalité des chances et étudie chaque candidature sur la base des compétences, de l'expérience et du projet professionnel.

E-MAIL	direction@mystconseil.com
TÉLÉPHONE	01 72 68 21 13
OBJET	Candidature Expert Protection Sociale TNS - MIA
ADRESSE	S.T CONSEIL - 78 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris